



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-159

**CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE
ANGLE RUE DES TILLES ET RUE DE LA CROIX VERNIER
ENTREPRISE GANDIN
A COMPTER DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la Demande Préalable n° DP 071 221 17 E 00049

Vu la demande d'arrêté en date du 16 octobre 2017 de l'entreprise GANDIN 71530 CRISSEY devant construire un mur de clôture, angle rue des Tilles et rue de la Croix Vernier pour le compte de M. BADET,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : A compter du lundi 23 octobre 2017 et pour la durée des travaux, la rue de la Croix Vernier sera ainsi règlementée :

- Circulation par alternat manuel au droit du chantier
- Stationnement interdit au droit et en face du chantier

ARTICLE 2 :

La signalisation de prescription et la signalisation du chantier seront mises en place et entretenue par le pétitionnaire (Ent. GANDIN).

Cet arrêté devra obligatoirement être affiché sur le chantier pendant la durée des travaux.

ARTICLE 3 :

En cas d'intempérie ou autre raison imprévisible, les travaux pourront être reportés de jour en jour. L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le mardi 17 octobre 2017



Juliette Méténier-Dupont
Le Maire

MAIRIE:

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

DIFFUSION:

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52

Gendarmerie : 03 85 94 91 46

Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

PETITIONNAIRE: gandin@wanadoo.fr